

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au Règlement (UE) 2020/878

De révision : 14.09.2023 version 3.1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE	
Nom du produit	dUTP (100 mM)
Numéro de catalogue	02-41-0000S, 02-41-00025
Numéro d'enregistrement REACH	N'est pas applicable
Numéro d'enregistrement ECHA (numéro CE)	N'est pas applicable
Code d'identification de formule unique (UFI)	N'est pas applicable
Utilisation recommandée du produit chimique et utilisations déconseillées	Ce produit est destiné uniquement à la recherche. Pas destiné à l'usage des consommateurs.
Fabricant/Fournisseur	Solis BioDyne OÜ Teaduspargi 9, 50411 Tartu, Estonie info@solisbiodyne.com Tél. +372 740 9960, Fax. +372 740 2079
Informations en cas d'urgence	Solis BioDyne Tél. +372 740 9960 Service d'urgence de l'UE Tél. 112 Centre antipoison estonien +372 794 3794

2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
Classification de la substance ou du mélange	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Dangers physiques	Pas dangereux
Dangers pour la santé	Pas dangereux
Dangers environnementaux	Pas dangereux
Risques d'explosion	Pas dangereux
Dangers supplémentaires	Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB. Le mélange ne contient aucune nanoforme
Éléments d'étiquetage	Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Pictogrammes	Aucun
Mot d'avertissement	Aucun
Mentions de danger	N'est pas applicable
Mentions de danger spécifiques à l'UE	N'est pas applicable
Conseils de prudence	
La prévention	N'est pas applicable
Réponse	N'est pas applicable
Stockage	Stockage de routine entre -28 °C et -18 °C jusqu'à la fin de la durée de conservation (date de péremption indiquée sur l'emballage). Conserver/stocker uniquement dans le contenant original/étiqueté. Conditions de transport à l'article 14
Élimination	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas laisser le matériau contaminer le système d'eau souterraine.
Autres dangers	Aucune information sur les perturbateurs endocriniens n'est disponible

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Composants dangereux/non dangereux :

3.2 Mélanges

Composants dangereux/non dangereux :

Composant	N ° CAS.	Numéro CE.	Numéro d'enregistrement REACH	% de conc. (p/p)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)		
					Pictogramme, code(s) de mot(s) d'avertissement	Classe de danger et code(s) de catégorie	Code(s) de mention de danger
H ₂ O	7732-18-5	231-791-2	-	<99	-	-	-
dUTP	365-08-2	N / A	-	<1,5	-	-	-

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé. Nous recommandons de manipuler tous les produits chimiques avec prudence.

Il n'existe aucun ingrédient supplémentaire (y compris les nanoformes) qui, dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations applicables, soit classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement.

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau. Des soins médicaux immédiats ne sont pas nécessaires.
Lentilles de contact	Rincer immédiatement les yeux ouverts avec beaucoup d'eau. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
Inhalation	Déplacez-vous à l'air frais. Consultez un médecin si nécessaire.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Consultez un médecin si nécessaire.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	Pas d'information disponible
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Aucun
Notes au médecin	Traiter de manière symptomatique

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Produit chimique sec, CO ₂ , eau pulvérisée ou mousse résistante à l'alcool.
Moyens d'extinction inappropriés	Pas d'information disponible
Risques d'incendie/d'explosion	N'est pas applicable
Équipements de protection et précautions pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

récautions personnelles	Utilisez un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Équipement de protection individuelle	Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8.
Précautions environnementales	Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface, les égouts ou les eaux souterraines. Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela peut être fait en toute sécurité. Voir la section 12 pour plus d'informations.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Imbiber avec un absorbant inerte

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver à -20°C. Conserver/stocker uniquement dans le contenant d'origine. Conditions de transport à l'article 14
Utilisations spécifiques	Pour la recherche uniquement

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les limites d'exposition	Ne contient aucune substance ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.
Mesures d'ingénierie	Douches. Stations de lavage des yeux. Assurer une ventilation adéquate.
Équipement de protection individuelle:	
Protection respiratoire	Non requis. Utiliser dans des zones bien ventilées.
Protection de la peau et du corps	Portez des vêtements et des gants de protection appropriés
Protection des yeux et du visage	Portez des lunettes de sécurité avec protections latérales (ou des lunettes)
Protection des mains	Vérifiez les gants de protection avant chaque utilisation pour leur bon état. Matériau des gants : Caoutchouc nitrile, NBP
Mesures d'hygiène	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité
Contrôles de l'exposition environnementale	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas laisser le matériau contaminer le système d'eau souterraine.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Non défini
PH	7.0-9.0. Contacter info@solisbiodyne.com pour des informations spécifiques
Point de fusion/congélation	Pas de données disponibles
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	Pas de données disponibles
Inflammabilité	Pas de données disponibles
Limites d'explosivité inférieure et supérieure	Pas de données disponibles
Point d'éclair	Pas de données disponibles
La température d'auto-inflammation	Pas de données disponibles
Température de décomposition	Pas de données disponibles
Viscosité cinématique	Pas de données disponibles
Solubilité	Pas de données disponibles
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas de données disponibles
La pression de vapeur	Pas de données disponibles
Densité et/ou densité relative	Pas de données disponibles
Densité de vapeur relative	Pas de données disponibles
Température de décomposition	Pas de données disponibles
Caractéristiques des particules	Pas de données disponibles
Informations concernant les classes de danger physique	Pas dangereux
Autres caractéristiques de sécurité	Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas de données disponibles
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse n'a été signalée
Conditions à éviter	Pas d'information disponible
Matériaux incompatibles	Agents oxydants forts, acides et alcalis
Produits de décomposition dangereux	Pas de données disponibles

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Il n'existe aucune preuve disponible indiquant une toxicité aiguë.
Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation cutanée
Lésions oculaires graves/irritation	Peut provoquer une irritation des yeux
Sensibilisation:	
Respiratoire	Le produit peut être irritant pour les muqueuses et les voies respiratoires supérieures
Peau	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes sensibles
Mutagenicité sur les cellules germinales	Pas de données disponibles
Cancérogénicité	Pas de données disponibles
Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponibles
STOT-exposition unique	Pas de données disponibles
Exposition répétée STOT	Pas de données disponibles
Risque d'aspiration	Pas de données disponibles
Propriétés perturbatrices endocriniennes	Pas de données disponibles
Informations sur d'autres dangers	Pas de données disponibles

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Polluant marin	Pas de données disponibles
Écotoxicité	Pas de données disponibles. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne laissez pas le matériau contaminer le système d'eau souterraine.
Mobilité	Pas de données disponibles
Persistance et dégradabilité	Pas de données disponibles
Bioaccumulation	Pas de données disponibles
Propriétés perturbatrices endocriniennes	Pas de données disponibles
Autres effets indésirables	Pas de données disponibles

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manipulation et élimination des déchets	La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. L'élimination de ce produit, de ses solutions ou de tout sous-produit doit être conforme aux exigences de toutes les réglementations locales, régionales ou nationales/fédérales applicables.
Informations concernant l'élimination de l'emballage	Les contenants ou doublures vides peuvent retenir certains résidus de produit. Ce matériau et son contenant doivent être éliminés selon la technique d'élimination approuvée.
Les propriétés physiques/chimiques susceptibles d'affecter les options de traitement des déchets doivent être spécifiées.	Pas de SPÉCIAL

Évacuation des eaux usées	Ne pas vider dans les égouts. Ne jetez pas vos déchets à l'égout
Précautions particulières pour tout traitement des déchets recommandé	Tenir compte des réglementations locales et des procédures d'élimination sûres

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Numéro ONU :	
Nom d'expédition des Nations Unies	N'est pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport :	
Groupe d'emballage	N'est pas applicable
Dangers environnementaux	Pas de marchandises dangereuses
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité
Transport terrestre ADR/RID (transfrontalier) :	
Classe ADR/RID	Non réglementé
Transport aérien OACI-TI et IATA-DGR :	
Classe OACI/IATA	Non réglementé
Informations Complémentaires	Cette substance est considérée comme non dangereuse pour le transport
Conditions de transport	Transport à température ambiante Stockage de routine après transport -28°C à -18°C
Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation spécifiques au produit en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange	Aucun
	Substances extrêmement préoccupantes. UE - REACH (1907/2006) - Article 59(1) - Liste des substances candidates pour un éventuel Inclusion à l'annexe XIV	Aucun
	Substance soumise à autorisation selon REACH Annexe XIV	Aucun
	Substances réglementées selon CE 1907/2006, Annexe XVII	Aucun
	Règlement (CE) n° 649/2012 (Convention de Rotterdam - exportation/importation de produits chimiques dangereux)	Aucun
	Règlement (UE) n°2019/1021 (Polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm)	Aucun
	UE - Substances appauvrissant la couche d'ozone (1005/2009)	Aucun
Composants d'origine animale	Classes allemandes de danger pour l'eau (Wassergefährungsklassen)	Aucun
	Règlement (CE) n° 1069/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 fixant les règles sanitaires applicables aux sous-produits animaux et produits dérivés non destinés à la consommation humaine et abrogeant le règlement (CE) n° 1774/2002 (Animal Règlement sur les sous-produits)	Aucun
Évaluation de la sécurité chimique	Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée	

16. LES AUTRES INFORMATIONS

Préparé par	Solis BioDyne / Spécialiste en technologie
Raison de la révision	Traduction automatique en français. L'original est disponible en anglais.
Numéro de révision	3.1
Date de révision	14.09.2023
La FDS est valable 3 ans à compter de la date de révision. Contactez info@solisbiodyne.com pour la dernière révision.	
Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences des règlements (CE) n° 1907/2006 et (UE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006.	
<p>IMPORTANT : Les informations contenues dans cette FDS sont fournies de bonne foi sur la base de nos connaissances à la date d'émission (ou de la date de révision ultérieure, le cas échéant) et doivent être utilisées uniquement à titre indicatif. Cette FDS ne constitue pas une garantie (explicite ou implicite) d'aucune sorte et nous n'offrons aucune garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Ces informations concernent uniquement le produit désigné tel qu'expédié et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou s'il n'est pas utilisé conformément à nos instructions. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à toutes les exigences gouvernementales applicables. Étant donné que les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle de Solis BioDyne, il est du devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à une utilisation sûre du produit. Solis BioDyne ne sera pas responsable des dommages résultant de la manipulation ou du contact avec le produit.</p>	
<p>Abréviations : ADR/RID – Transport routier de matières dangereuses/Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer. AGW – Concentration moyenne pondérée dans le temps CE – Commission européenne CLP – Classification, étiquetage et emballage IATA-DGR – Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses ICAO-TI – Organisation de l'aviation civile internationale – Instructions techniques OMI – Organisation Maritime Internationale LD – Dose mortelle NBP – N-Butyl-2-pyrrolidone OEL – Limites d'exposition professionnelle PBT – Toxique bioaccumulable persistant PEL – Limites d'exposition admissibles STEL – Limite d'exposition à court terme STOT – Toxicité spécifique pour certains organes cibles TLV – Valeur limite de seuil TWA – Moyenne pondérée dans le temps</p>	